

**DÉLIBÉRATION  
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ  
N°CFVU-2022-100**

**SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2022**

**POINT 4.7.5  
AVIS SUR LA CRÉATION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE  
« CULTURE ET HANDICAPS »**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), en sa séance du 27 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Ange Polidori, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L612-1, L613-2 et L712-6-1-I,  
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,  
Vu l'avis favorable sur la création du Diplôme Universitaire « Culture et handicaps » par le conseil de l'UFR SHS en sa séance du 20 octobre 2022,

Après en avoir délibéré,

Émet un avis favorable sur la création du Diplôme Universitaire « Culture et handicaps », telle qu'annexée à la présente délibération.

**Avis de la CFVU : favorable à l'unanimité.**

**Membres composant la commission : 32  
Membres présents (9) ou suppléés (6) : 15  
Membres absents et non suppléés : 17**

Avignon, le 28 octobre 2022

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLERKAMP



Service des affaires générales  
et institutionnelles

Affaire suivie par  
Ange POLIDORI

Téléphone  
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel  
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITÉ  
Campus Hannah Arendt  
74 rue Louis Pasteur  
84 029 Avignon cedex 1  
Tél. +33 (0)4 90 16 28 09  
sagi@univ-avignon.fr